

UNE FORÊT À MULTIPLES FACETTES, UN FORT POTENTIEL À MOBILISER

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille des forêts très diverses aux nombreuses particularités : essences variées, surfaces forestières en croissance, rôles et fonctions multiples, autant d'éléments qui illustrent le fort potentiel de la ressource forestière régionale malgré quelques contraintes comme des difficultés d'accès à la ressource.

Des essences variées qui couvrent la moitié du territoire régional*

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la forêt couvre **51% du territoire régional**, avec un taux exceptionnel de 64% dans le département du Var. C'est une forêt à la fois **méditerranéenne et alpine**, avec une **répartition équilibrée entre les surfaces forestières de feuillus et de résineux**.

Pour ce qui est des résineux, le **pin sylvestre** est l'essence la mieux représentée tant en terme de surfaces qu'en volumes. Le **mélèze d'Europe** et le **pin d'Alep** sont des essences emblématiques de la région. Les peuplements de **pin maritime** se développent sur sols acides dans les Alpes-Maritimes, le Var ou le Vaucluse. En Camargue ou dans le massif des Maures, c'est le fameux **pin pignon** qui se développe. Enfin, on trouve sur les terrains pentus des montagnes alpines, des peuplements de **sapin pectiné**.

Côté feuillus, le **chêne pubescent**, grâce à sa faculté d'adaptation aux différents milieux, représente presque la moitié des peuplements. En montagne, c'est le **hêtre** qui domine et se positionne en tant que deuxième essence feuillue la plus importante. Le **chêne vert est également très présent dans la région**. Une des spécificités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi d'abriter une des rares suberaies (peuplement de **chêne liège**) françaises, qui se situe dans le massif des Maures ainsi que des peuplements de **châtaignier**.



* Source : www.laforetbouge.fr



Le saviez-vous ?

La forêt appartient à :

- 64% à des propriétaires privés
- 25% à des collectivités publiques
- 11% à l'Etat

ZOOM sur...



le pin d'Alep

Le pin d'Alep, parfaitement adapté aux conditions climatiques chaudes et sèches, est l'essence autochtone emblématique du littoral méditerranéen, qui représente 87% de son volume national. La surface forestière couverte par le pin d'Alep est évaluée à 145 000 ha pour un volume de bois sur pied de 14 millions de m³ et une production naturelle annuelle estimée à 400 000 m³. Il est, depuis avril 2018, grâce à la mobilisation des producteurs forestiers publics et privés, intégré dans la norme relative aux règles d'utilisation du bois dans la construction, ce qui réhabilite son usage en bois de structure et ouvre ainsi de nouvelles perspectives quant à la transformation de ce bois aux qualités remarquables. En effet, cette essence est aujourd'hui principalement utilisée pour la production de pâte à papier et pour la production d'énergie ; or, par le passé, le pin d'Alep pouvait être utilisé en charpente et en menuiserie.

le mélèze

Le mélèze d'Europe, qui se trouve principalement dans l'espace montagnard, est une essence emblématique de la région. C'est un résineux original, car il est l'un des seuls à perdre ses aiguilles en automne, et c'est une essence pionnière : son extension actuelle s'explique essentiellement par la colonisation naturelle d'espaces autrefois ouverts et pâturés ; en effet, le mélèze s'installe facilement dans les espaces ouverts, sur les sols nus, mais a du mal à se régénérer sous ses propres boisements et son maintien nécessite alors une gestion interventionniste. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est, avec le sapin et l'épicéa, l'une des principales essences utilisées en bois d'œuvre. Le bois de mélèze présente en effet des qualités exceptionnelles. Il est très imprégné de résine, qui bouche les jointures et l'imperméabilise lorsqu'il est utilisé en construction. Il résiste à la sécheresse, aux intempéries et aux chocs. Il est imputrescible, durable et esthétique. Il est ainsi utilisé tant en structure (charpentes équarries de grande portée de 20 m ou charpentes à l'ancienne), qu'en menuiserie intérieure ou extérieure (parquets et lambris, bardages et bardages). C'est le seul conifère européen, avec le cyprès, qui soit admis pour les constructions navales.



© SEFSAM



Le saviez-vous ?

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2^e région française la plus boisée, avec 51% de son territoire recouvert de forêts !

Une surface forestière en croissance, des ressources à récolter

Avec 124 millions de m³ de bois sur pieds en 2018, le volume forestier en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en augmentation, avec un **accroissement de 50%** au cours des 30 dernières années (PRFB).



Le saviez-vous ?
Seulement 27 % de l'accroissement annuel est récolté, la forêt se développe chaque année !



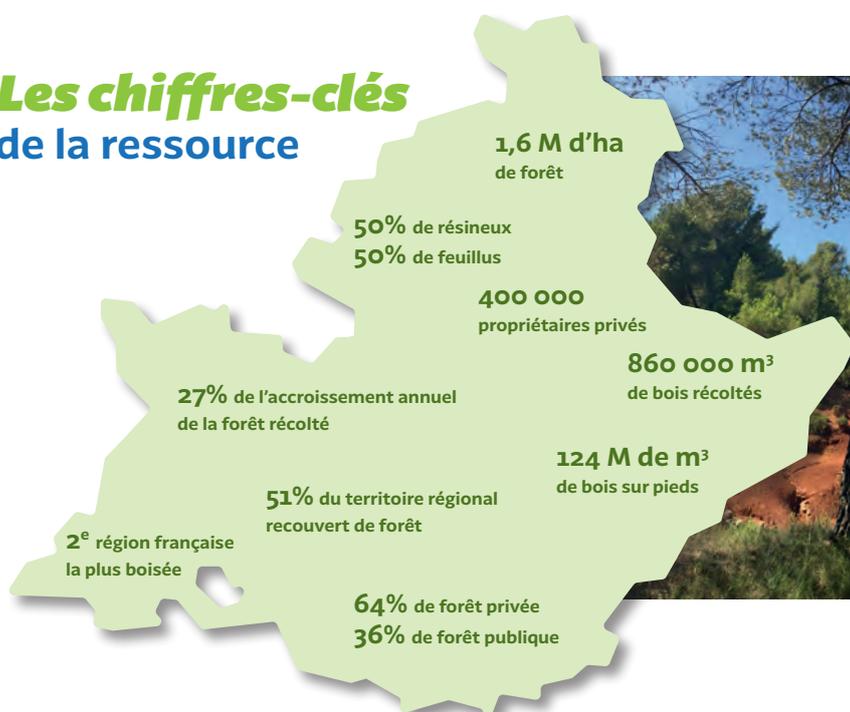
Une forêt difficile d'accès, une mobilisation collective des acteurs à inciter

Les reliefs montagneux et les **fortes pentes** rendent la forêt difficile d'accès et compliquent la récolte forestière aux niveaux techniques et économiques. La propriété forestière est très morcelée, la région comptant **400 000 propriétaires forestiers privés, dont 67 % possèdent moins de 1 ha de forêts**. Afin de faciliter l'accessibilité à la ressource régionale, les acteurs de la filière mettent en place des actions visant à **améliorer la desserte forestière** et à inciter au **regroupement des propriétaires pour la récolte de bois**.



Le saviez-vous ?
50% des volumes de bois sur pieds sont difficilement accessibles (32% au niveau national).
Seulement 39 % du volume de bois est à moins de 200 m d'une route (50 % au niveau national) et près de 20% est situé à plus de 1000 m d'une route (6 % au niveau national).

Les chiffres-clés de la ressource



LES ENJEUX D'AVENIR



Sources
 • « Données et chiffres-clés de la forêt méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2019 » - Observatoire régional de la forêt méditerranéenne
 • « Analyses Provence - Alpes - Côte d'Azur » - Insee - Mars 2018
 • « Récolter du bois pour faire vivre la forêt » - Institut pour la forêt méditerranéenne - Avril 2016
 • ONF / CNPF / IGN / Communes forestières / Site La Forêt Bouge, www.laforetbouge.fr

Les chiffres-clés de la gestion



LES ENJEUX D'AVENIR



© FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur / Avril 2019

Sources
 • « Données et chiffres-clés de la forêt méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2019 » - Observatoire régional de la forêt méditerranéenne
 • « Analyses Provence - Alpes - Côte d'Azur » - Insee - Mars 2018
 • « Récolter du bois pour faire vivre la forêt » - Institut pour la forêt méditerranéenne - Avril 2016
 • ONF / CNPF / IGN / Communes forestières



FIBOIS SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

[LA RÉCOLTE]

UNE GESTION FORESTIÈRE DURABLE

L'activité forestière est essentielle à l'avenir de la forêt : les forestiers entretiennent la forêt pour l'aider à grandir. Leurs interventions, réglementées, préparent, avec respect, la forêt de demain. Grâce à la gestion forestière durable, une forêt entretenue est une forêt en meilleure santé, une forêt plus belle.

La gestion forestière durable, c'est quoi ?

En France, la récolte de bois est soumise à une réglementation visant à garantir une gestion durable appliquée tout au long du cycle de vie de la forêt. Elle permet de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière, préservant la biodiversité et garantissant le respect de tous les usagers de la forêt. La coupe des bois est soumise à des règles qui assurent le renouvellement de la forêt.



LES FORESTIERS ET LA GESTION FORESTIÈRE DURABLE ou comment préparer la forêt de demain

Les forestiers entretiennent la forêt tout au long de son cycle de vie et renouvellent sans cesse ses paysages. Leurs interventions prennent en compte les équilibres naturels, protègent la biodiversité et favorisent son rôle de puits de carbone. La forêt se régénère naturellement par les graines provenant des arbres en place (semenciers) ou par rejet (taillis). Dans certains cas, des plantations peuvent être effectuées (plants issus de pépinière).



L'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET LA GESTION

C'est l'établissement d'un diagnostic et l'identification des enjeux de la forêt pour orienter la gestion et programmer des actions dans le temps. Cet aménagement contribue à assurer une mise en valeur économique, sociale et environnementale de nos forêts.



LA SYLVICULTURE

Assurer le renouvellement de la forêt et sa conservation, c'est par exemple soigner et protéger les jeunes plants qui ont besoin d'espace et de lumière pour les aider à bien se développer ; c'est favoriser la croissance et la qualité des arbres d'avenir sélectionnés et éliminer les sujets les plus faibles et enfin, c'est récolter les bois mûrs sélectionnés, tout en ayant assuré leur régénération en amont pour que le cycle recommence.



LA RÉCOLTE DE BOIS

C'est l'abatage mécanique ou manuel, l'ébranchage, le façonnage et le tri des bois. Les grumes sont par la suite débarrassées et sorties de la forêt pour être transportées vers le lieu de transformation comme la scierie.

ZOOM sur...

la gestion durable dans le droit français

Les récoltes de bois sont réglementées par 5 Codes, en particulier le Code forestier, qui encadre l'activité forestière selon le principe de la gestion durable. Les coupes et leurs conditions d'exploitation sont réglementées : documents de gestion, autorisations préalables. L'État (DDT) s'assure de leur bonne application. Les chantiers de coupe doivent être déclarés et signalés, et les itinéraires empruntés recevoir une autorisation préalable. Les coupes abusives non autorisées sont punies d'amendes. Il existe 2 établissements publics, l'ONF, pour la forêt publique, et le CNPF, pour la forêt privée, garants de la bonne gestion des forêts.

La loi d'orientation forestière a introduit en 2011 la notion de gestion durable dans le droit français : « la gestion durable des forêts garantit leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, des fonctions économiques, écologiques et sociales pertinentes ».

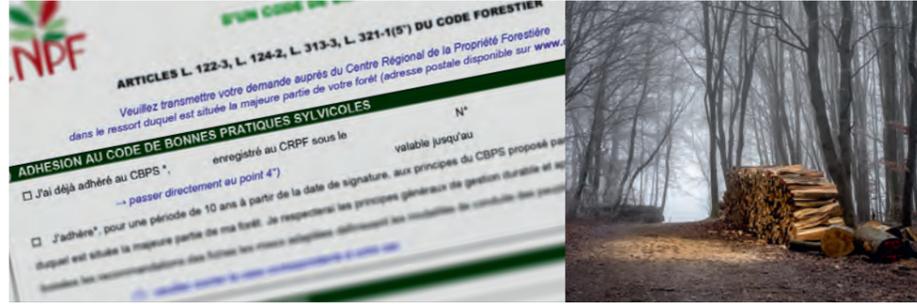


Le saviez-vous ?
100% de la forêt est protégée par le Code forestier

Quels outils à disposition des propriétaires ?

Une gestion forestière durable permet de concilier récolte de bois et préservation de la biodiversité et des paysages. Le propriétaire, public ou privé, travaille alors avec un **projet de gestion sur le long terme**, traduit dans un document de gestion.

En forêt privée, les **plans simples de gestion (PSG)** sont obligatoires pour les propriétés privées de plus de 25 ha. Ils sont agréés par le Centre National de la Propriété Forestière (délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur : paca.cnpf.fr). Les propriétés de surface inférieure peuvent se doter volontairement d'un PSG (> 10 ha) ou adhérer au Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) ou au Règlement Type de Gestion (RTG).



Pour les forêts publiques, relevant du régime forestier, des **documents d'aménagement**, planifiant les actions de gestion à 20 ans, sont réalisés par l'Office National des Forêts (www.onf.fr). Ils permettent d'appliquer localement les enjeux associés aux différentes fonctions de la forêt (économique, sociale, et environnementale) et les traduisent notamment en programmes de travaux forestiers et de récolte de bois, de protection et de préservation des sols.



Le saviez-vous ?
417 900 ha de forêts certifiés PEFC en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Des projets de territoires

De nombreux partenaires sont mobilisés pour assurer une gestion durable des forêts. Les collectivités territoriales, les Parcs nationaux et régionaux, le CNPF, l'ONF, FIBOIS SUD, les Syndicats de propriétaires privés... tous les acteurs de la filière forêt-bois, publics et privés, institutionnels et professionnels, œuvrent ensemble pour assurer l'avenir de la forêt.



ZOOM sur...

les chartes forestières de territoire

Les chartes forestières de territoire sont issues de la Loi d'orientation sur la forêt de juillet 2001. Elles permettent aux collectivités locales de définir leur politique forestière. Etablie sur un territoire cohérent en termes de bassin de vie ou d'unité paysagère forte, une charte forestière participe à l'économie et à l'aménagement du territoire, en transversalité avec d'autres dynamiques comme le tourisme. Elle intègre la multifonctionnalité des forêts dans un objectif de développement durable et engage un partenariat entre tous les élus et acteurs concernés sur le territoire. Elle est un **signe positif de la mobilisation des acteurs** de la forêt régionale pour la préserver.



Le saviez-vous ?
65% du territoire forestier régional est engagé dans 10 projets de chartes forestières de territoire, en exécution ou en renouvellement.

ZOOM sur...



PEFCTM
10-21-19

Promouvoir la gestion durable de la forêt

le label PEFC

La certification PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) garantit au consommateur que les bois (ou les fibres de bois) utilisés pour fabriquer les produits sont issus de forêts gérées de façon durable, participant ainsi au développement et à la pérennité des massifs forestiers. PEFC garantit par contrôles l'application d'un cahier des charges strict par tous les intervenants en forêt (propriétaires, exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers).

La récolte forestière, une activité pas toujours bien comprise

La récolte forestière est source de nombreuses interrogations et inquiétudes. Pourtant, dans le respect des usages et des ressources, il est possible de récolter du bois et de pratiquer une sylviculture durable et raisonnée. Quand ils sont bien réfléchis et intégrés dans une logique de long terme et de multifonctionnalité, les travaux forestiers participent à la vie de la forêt.

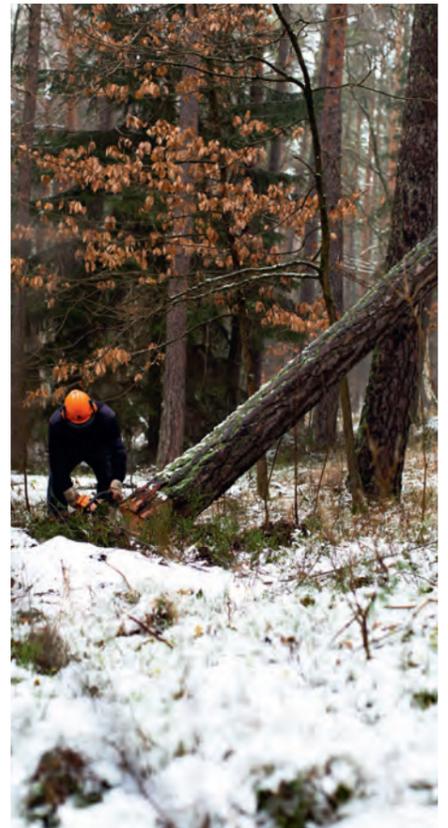
ZOOM sur...

la charte de confiance pour la récolte forestière en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les professionnels de notre territoire s'engagent dans une démarche qualité, la charte de confiance, afin d'assurer des chantiers de récolte exemplaires. Elaborée et pilotée par l'interprofession FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle a pour objet d'instaurer la confiance pour accroître la récolte de bois et développer la mise en marché d'une ressource locale à fort potentiel.

Elle doit également permettre d'assurer aux propriétaires des travaux conformes à leurs souhaits et s'inscrit dans le cadre des principes d'une gestion durable de la forêt. L'adhésion à cette charte vise à :

- ▶ promouvoir la qualité des interventions en forêt ;
- ▶ faire connaître le professionnalisme des entreprises ;
- ▶ améliorer l'image de la récolte de bois ;
- ▶ favoriser la concertation entre les acteurs.



RÉCOLTER UN ARBRE, C'EST FAIRE VIVRE LA FORÊT



EN SAVOIR +

Quid de l'impact environnemental du bois énergie ?

Le bois est au cœur de la transition énergétique et fait partie intégrante du mix énergétique. Le bois est une source d'énergie renouvelable dans le sens où la ressource se reconstitue rapidement, à l'inverse des énergies fossiles qui mettent plusieurs millions d'années à reformer les stocks. Les prélèvements de bois qui sont réalisés dans le cadre d'une sylviculture durable sont très inférieurs au rythme d'accroissement des forêts. La quantité de CO₂ générée par la combustion du bois est équivalente à celle qu'absorbent les arbres lors de leur croissance.

Les rejets atmosphériques peuvent être limités par le choix des essences et leur taux d'humidité, l'entretien des installations et leur technicité. Les maîtres d'ouvrage peuvent se faire accompagner (ADEME, Point Infos énergie) et il existe des systèmes de certification ou labellisation tant pour les équipements (Flamme verte) que pour le choix du combustible (PEFC, France Bois Bûche, Charte Qualité Bois Déchiqueté...).

Les chiffres-clés des usages



ZOOM sur...

un projet bois énergie exemplaire : le réseau de chaleur de Guillestre

Les réseaux de chaleur au bois sont porteurs de perspectives intéressantes. Ils permettent de mutualiser les investissements et d'optimiser le fonctionnement avec de meilleurs rendements des chaudières, des coûts d'approvisionnement limités et des économies d'échelle. L'exemple de Guillestre, réalisé grâce à la Mission Régionale Bois Énergie, qui associe les Communes forestières, l'Ademe, La Région et la Draaf, en est une belle illustration : ce réseau de chaleur, géré directement en régie publique par la commune, chauffe 10 bâtiments de la commune (maison de retraite, collège, gymnase, mairie, résidence de 26 logements, etc.). La chaudière bois d'une puissance de 1 000 kW est accolée à un silo de volume utile de 130 m³, alimenté par du bois local provenant d'une plateforme située à quelques kilomètres. La consommation annuelle est estimée à 700 tonnes de bois qui remplace une consommation de l'ordre de 240 000 litres de fioul. Ce sont près de 800 tonnes de CO₂ an que nous ne rejetons pas. Ce projet présente 3 intérêts majeurs : un intérêt local, par son approvisionnement en bois et par la création d'emplois non délocalisables ; un intérêt économique, avec un retour sur investissement de 5 ans et une stabilité des coûts de fonctionnement ; un intérêt environnemental, les rejets de CO₂ dans l'atmosphère étant de 4 à 20 fois moins importants qu'un chauffage électrique ou aux énergies fossiles.

[LES USAGES]

LA FILIÈRE BOIS RÉGIONALE FACE À DES MARCHÉS EN PLEINE ÉVOLUTION

La filière forêt-bois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe de nombreux secteurs d'activité, de l'amont à l'aval : la gestion des forêts et la récolte des bois, le sciage et le travail du bois, l'industrie du papier et du carton, la construction bois, l'ameublement, le bois énergie, etc. Grâce à toutes ces activités, le matériau bois, produit renouvelable et durable par excellence, est intégré dans notre quotidien.

ZOOM sur...

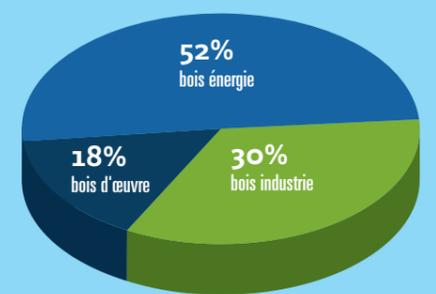
Comment est utilisé le bois récolté en région ?

Les volumes de bois récoltés ont augmenté de 23% en plus de 20 ans, tout en ne prélevant que 27% de l'accroissement annuel de la forêt. Sur les 860 000 m³ de bois récoltés en 2019, près de la moitié est utilisée en bois énergie.

- ▶ 52% Bois énergie
- ▶ 30% Bois industrie
- ▶ 18% Bois d'œuvre

41% du volume de bois sur pied régional est de qualité bois d'œuvre et 59% de qualité bois d'industrie et bois énergie.

860 000 m³ de bois récoltés



L'activité sciage Enjeu majeur de la filière

La 1^{re} transformation des bois (sciage, tranchage, déroulage) est un maillon essentiel de la chaîne de valeur de la filière locale qui contribue à faire vivre notre territoire. Les scieries constituent un tissu de PME à caractère familial, localisées principalement dans les Alpes-Maritimes (35 % du volume total de sciage) et dans les Hautes Alpes (34% du volume total de sciage). La concurrence internationale est rude sur ce secteur et la modernisation de l'outil de transformation indispensable. L'activité des scieries régionales est en baisse ces dernières années. Elle atteignait environ 33 000 m³ en 2019. Le développement de l'outil de transformation est un enjeu majeur pour la filière forêt-bois dans les années à venir. Les scieries produisent près de 25 000 tonnes de produits connexes annuellement : ces produits sont principalement réutilisés en bois énergie après transformation en plaquettes mais pourraient à l'avenir être valorisés en papeterie, granulés de bois, panneaux ou encore dans le secteur de l'aménagement paysager (écorce).



Le saviez-vous ?
105 entreprises de travaux forestiers et 39 scieries sur le territoire régional

LES ENJEUX D'AVENIR

Accompagner le développement et la modernisation de l'outil de transformation du bois sur le territoire, en capitalisant sur l'existant, favorisant la qualification du personnel et facilitant l'émergence de nouveaux projets



Se positionner sur les marchés de la construction bois à fort potentiel (logements collectifs, surélévations et extensions des maisons individuelles, immeubles de grande hauteur) en développant notamment les missions de prescription bois



Accompagner le développement des certifications, bois construction et bois énergie, afin d'optimiser la visibilité des bois de qualité



les usages



Veiller à l'équilibre des usages entre les différents débouchés

Développer des programmes de R&D liés à la chimie verte, secteur à fort potentiel d'innovation et de valorisation



Promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction et l'énergie



ZOOM sur...

le bois de construction

Les scieries de la région s'approvisionnent essentiellement avec des essences locales, principalement du sapin, de l'épicéa et du mélèze. Le bois est utilisé par une clientèle locale pour faire de la charpente, des produits de construction, menuiserie, ameublement ; d'autres essences locales sont sciées pour la fabrication de palettes comme le pin sylvestre ou le pin noir. De petits volumes sont également utilisés pour la production de produits d'emballage ou de coffrage.



ZOOM sur...

La transformation du bois en pâte à papier

Le cœur de métier et le savoir-faire de l'usine de Tarascon, qui emploie 265 personnes et fait appel à plus de 400 entreprises fournisseurs, résident dans sa capacité à séparer et valoriser au mieux les matériaux lignocellulosiques constituant le bois : à partir d'1,2 Mt de bois, issus des forêts régionales, l'usine produit **260 000 t de pâte de cellulose/an** destinée à divers clients français et internationaux qui l'utilisent pour fabriquer des papiers hygiéniques, cartons, impressions ; l'usine valorise **150 000 t de biomasse d'écorces** (issus de son process industriel) et **450 000 t de liqueur noire** (liquide composé de lignine issu de la cuisson du bois) pour **produire de l'électricité** en excédent et **alimenter en énergie verte le réseau électrique régional**.

Fibre Excellence Tarascon promeut une **gestion durable des forêts** partagée par tous et les **systèmes de certification forestière** (PEFC, FSC) bénéfiques pour l'ensemble de la filière forêt-bois régionale. En tant qu'industriel producteur de pâte à papier, son activité s'inscrit ainsi pleinement au cœur de la **bioéconomie** et du développement durable des forêts régionales grâce à une valorisation optimisée et diversifiée des produits bois régionaux, en pâte à papier et en énergie.

La construction bois un secteur dynamique

L'activité de construction bois est le 1^{er} employeur de la filière, avec plus de 3 000 salariés, et le secteur qui emploie le plus de jeunes. Son potentiel de développement est élevé, avec l'essor des techniques et du marché des constructions bois.



Le saviez-vous ?

Si l'activité ameublement régionale est petite en volume, elle est championne en rentabilité, avec une rentabilité supérieure à la moyenne nationale (3,6% contre 2,2%) !

les atouts du bois dans la construction

- Un matériau léger, un chantier plus facile
- Une plus grande liberté pour le concepteur
- Une bonne durabilité
- Une bonne tenue au feu
- D'excellentes performances thermiques
- Un matériau vivant, sain et confortable
- Un matériau qui préserve l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique (stockage carbone)

ZOOM sur...

des projets industriels structurants

Dans les Bouches-du-Rhône, **Gazel Energie** a repris l'exploitation de la tranche biomasse de la centrale de Provence pour une puissance de 170MW électriques. La mise en service industrielle a été déclarée en 2018. Dans le Var, **IDEX** exploite la centrale **SYLVIANA** d'une puissance de 21,5 MW électriques. Elle fonctionne depuis 2016. Ces deux centrales sont des outils majeurs de sécurisation de l'approvisionnement en électricité du réseau régional. Ces investissements s'élèvent à 400 millions d'euros et soulignent le rôle structurant de ces usines. Pour ces deux centrales, l'électricité est produite à partir de la combustion de bois forestier mais également de bois récoltés lors des élagages et entretiens des espaces naturels. Les déchets de bois d'emballage et d'ameublement complètent les plans d'approvisionnement validés par l'Etat. Ces approvisionnements s'inscrivent dans des règles de gestion durable que reflète la



Un projet de Pôle d'excellence forêt-bois

Dans le cadre du Pacte de Territoire Gardanne/Meyreuil pour la transition industrielle et écologique du bassin minier, **FIBOIS SUD** mène une étude consistant à rechercher des synergies avec les potentialités du site pour développer des activités industrielles et des outils de formation et recherche liés au bois pour dynamiser la filière : transformation matière, énergie, chimie...

Ce développement s'appuie sur les avantages et opportunités d'un site bénéficiant de :

- Un foncier de grande envergure
- Une situation exceptionnelle au cœur de la métropole (réseau routier, chemin de fer, proximité du Grand Port Maritime, nombreuses zones industrielles...)
- Une unité biomasse profitant déjà aujourd'hui d'un approvisionnement en bois et produisant de la chaleur fatale inutilisée.

FOCUS sur le label qualité Bois des Alpes



Bois des Alpes™ est une marque de certification de produits et de services, qui vise à garantir l'origine alpine et durable des bois mais aussi leur qualité technique. Pour être certifiés, les produits ou services doivent utiliser des bois provenant de forêts éco-certifiées, gérées durablement (PEFC, FSC...) et impérativement situées dans le massif des Alpes. Ces bois doivent répondre à des critères techniques spécifiques comme le séchage ou le marquage CE. Cette certification répond à des exigences de développement durable (bois transformé et mis en œuvre en circuit court, issus de forêts gérées durablement, développement social et écono-

mique local). Elle peut être demandée dans les documents d'appels d'offre de marchés publics. Aujourd'hui, Bois des Alpes, c'est une filière de 90 sites certifiés (scieurs, lamellistes, menuisiers, négociants, charpentiers et constructeurs bois), qui a permis la mise en œuvre de près de 9 000 m³ de bois alpin, dans plus de 86 projets. Parce que le bois local est un moteur pour les emplois du territoire (1 000 m³ = 2 ETP sur 1 année), la certification Bois des Alpes™ est un outil pertinent de développement local et une façon pérenne de valoriser à sa juste valeur la ressource forestière abondante et de qualité de nos montagnes.



▲ Habrico. Logements collectifs à Briançon (05)

◀ Gymnase LEGTA Carmejane (04) (mélèze)

L'essor du bois énergie

L'activité bois énergie est en forte progression, avec **452 000 m³** utilisés pour ce secteur au niveau régional, ce qui représente quasiment un doublement de la part de la récolte dédiée à cet usage : de 25 % en 2010 à 52 % en 2019. Le bois énergie, filière complémentaire du bois d'œuvre, présente en effet de nombreux atouts et permet de :

- valoriser durablement les forêts locales ;
- bénéficier d'un prix de l'énergie stable, indépendant du prix des énergies fossiles et des taxes ;
- utiliser une énergie verte ;
- bénéficier d'une technique performante et éprouvée ;
- développer des emplois locaux non délocalisables.

En 2019, la région comptait **24 plateformes de production de plaquettes** et **313 chaufferies bois collectives** en fonctionnement, ce qui correspond à une puissance de **132 000 kW** et une consommation de 120 000 t de plaquettes (forestières et de scieries) et 6 074 t d'autres combustibles (déchets d'élagage et sciures...). De plus, **101 réseaux de chaleur** sont en fonctionnement et consomment 53300 t de bois. Il s'agit d'installations comprenant une chaufferie centrale alimentant un réseau qui dessert plusieurs bâtiments publics ou privés.

FOCUS sur le Contrat Stratégique de Filière Régional

Le Contrat Stratégique de Filière (CSF) définit, à travers un document cadre, les axes et actions prioritaires nécessaires pour assurer la pérennisation des entreprises et emplois existants, renforcer la compétitivité de la filière et développer son potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois, tout en garantissant la gestion durable des forêts.

Signé par la Région, l'Etat et FIBOIS SUD et élaboré pour une durée de trois ans 2021-2023, le Contrat Stratégique de Filière est le document de référence pour les actions stratégiques entreprises en région pour le développement de la filière.

Il s'articule autour de 4 grands axes:

- Mobiliser plus/Gérer mieux ;
- Développer les usages du bois
- Accompagner les entreprises
- Développer la compétitivité de la filière par l'innovation et la formation

FOCUS sur une filière stratégique au niveau national



- ▶ **392 000 emplois directs**
- ▶ **26 milliards d'euros de valeur ajoutée**

▶ Un 2^e Contrat Stratégique de Filière (CSF)

Signé le 16/11/2018, son objectif est de renforcer les marchés de la filière, d'accompagner les entreprises et les emplois sur la voie de l'innovation et de la numérisation, avec un focus sur la formation et l'exportation. **4 défis** ont été identifiés lors du 1^{er} CSF : une stratégie globale de filière ; un accompagnement de proximité ; la sécurisation des approvisionnements ; le bois construction, principal marché à court terme. Des **déclinaisons régionales** sont mises en œuvre en concertation avec l'Etat, les Régions et les interprofessions.

▶ Un Programme National de la Forêt et du bois (PNFB)

Le PNFB 2016/2026 fixe les orientations de la politique forestière pour les 10 prochaines années. 15 actions et 2 défis (économique et environnemental) ont été identifiés pour répondre à 4 objectifs :

- Créer de la valeur dans le cadre de la croissance verte, en gérant durablement la ressource pour la transition bas carbone.
- Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer à des projets de territoires.
- Conjuguer atténuation et adaptation des forêts françaises au changement climatique.
- Développer des synergies entre forêt et industrie.

Un objectif chiffré de **mobilisation supplémentaire de bois** a été déterminé : **+ 12 millions de m³ à horizon 2026** soit 65 % de l'accroissement biologique.

Des **déclinaisons régionales** sont mises en œuvre, les **PRFB**.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, sa rédaction a **mobilisé l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois**.

Il a pour objet notamment de :

- Fixer, par massif forestier, les priorités économiques, environnementales et sociales et les traduire en objectifs.
- Définir des critères de gestion durable et multifonctionnelle, et des indicateurs associés.
- Préciser les conditions nécessaires au renouvellement des peuplements forestiers, notamment au regard de l'équilibre sylvo-cynégétique.



DES BÉNÉFICES RENDUS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les services rendus par la filière forêt-bois sont au cœur des enjeux de développement durable auxquels est confrontée notre société : une forêt entretenue est une forêt qui préserve la biodiversité et capte plus de CO₂, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique ; une forêt entretenue, c'est moins de risques et plus de loisirs ; une forêt entretenue et une filière dynamique, c'est plus d'emploi local et de richesses sur notre territoire.

Des bénéfices environnementaux qui accompagnent la transition écologique

LA FORÊT EST LE 2^e POUMON VERT DE LA PLANÈTE, APRÈS LES OCÉANS. SA GESTION DURABLE ET SON ENTRETIEN PRÉSERVENT SA FONCTION ENVIRONNEMENTALE. ELLE CONTINUE ALORS À OFFRIR SES NOMBREUX BÉNÉFICES ÉCOLOGIQUES.

• La préservation de la biodiversité

Les forêts de notre région accueillent une grande diversité au niveau de la faune et de la flore. L'activité forestière permet d'avoir des milieux variés, favorisant notamment l'épanouissement de nombreuses espèces. Certains travaux sylvicoles ont par ailleurs pour objet de favoriser des essences rares. Le maintien de gros bois mort est aussi très important pour la vitalité de la forêt et sa biodiversité.

• La régénération et la qualité des sols

Après la coupe, les petits bois, branches et feuillages, peuvent être laissés au sol. Ils jouent alors un rôle important. En effet, ces rémanents génèrent des habitats et refuges pour les insectes et micro-organismes indispensables à l'écosystème forestier ; ils protègent la flore et favorisent la régénération naturelle, grâce à l'apport de graines des branches portant des

cônes et en protégeant les plantules des dents du gibier. Ils permettent la préservation de la qualité des sols et ils jouent un rôle d'isolant, en réduisant les écarts thermiques et la vitesse du vent au sol. Ils conservent la richesse minérale des sols, en restituant la matière organique qui va enrichir l'humus forestier, où se trouvent concentrés les 2/3 des éléments minéraux qui contribuent à la fertilité des sols. Ils protègent le sol du compactage que peut provoquer le passage des engins.

• Le stockage du carbone

L'activité forestière permet d'optimiser la lutte contre le changement climatique. En effet, les arbres absorbent du carbone principalement pendant leur phase de croissance et une forêt jeune et entretenue capte ainsi plus de CO₂ qu'une forêt vieillissante, où la mortalité des arbres augmente. Utiliser le matériau bois dans

notre quotidien prolonge la durée du stockage du carbone après la récolte des arbres : en forêt ou à la maison, sous la forme de charpente, dans les emballages ou dans les meubles, le matériau bois stocke durablement le CO₂ responsable de l'effet de serre et du changement climatique. Grâce à la filière, le bois se substitue à des matériaux et à des énergies ayant un impact négatif sur le climat et l'environnement. Les principes de gestion forestière durable, qui assurent le renouvellement de la forêt, permettent de compenser le CO₂ dégagé par la combustion du bois énergie, celui-ci étant réabsorbé par la croissance de la nouvelle génération de forêt. Ainsi, la gestion forestière a un bilan carbone neutre voire positif, sous condition de gestion et de renouvellement des peuplements.

ZOOM sur...

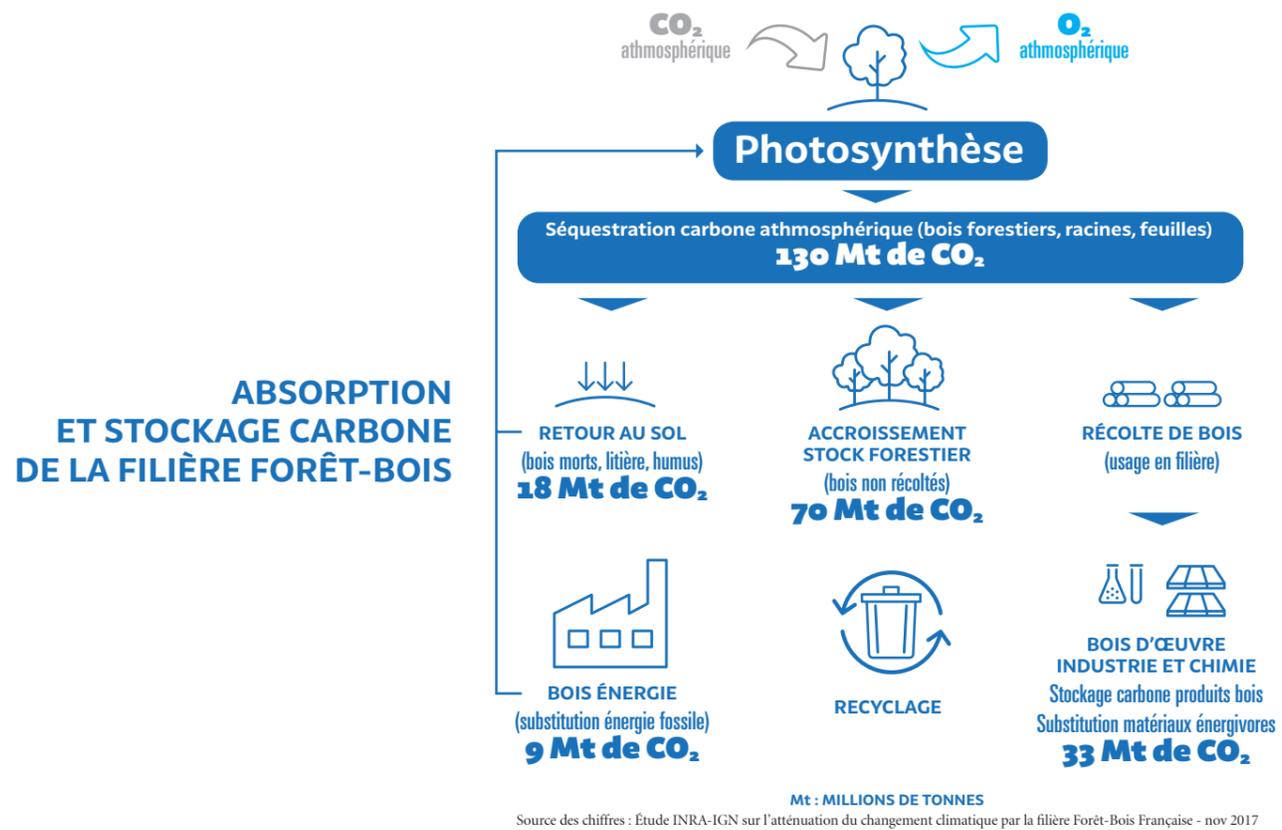


Les faibles émissions de CO₂ de la filière forêt-bois

Si la filière forêt-bois contribue à capter plus de CO₂, elle présente également d'autres avantages. Elle émet très peu de CO₂, elle ne consomme pas d'intrants et l'activité industrielle de la filière est très peu énergivore. Les sous-produits générés par l'activité de sciage peuvent par exemple être réutilisés pour produire de l'énergie (granulés de bois ou plaquette).



Le saviez-vous ?
La forêt absorbe plus de 20% de nos émissions de CO₂.



ABSORPTION ET STOCKAGE CARBONE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Des bénéfices sociétaux qui favorisent le bien-vivre ensemble

LA FORÊT EST UN ESPACE D'ÉVASION ET DE LOISIRS, QUI NOUS APPORTE BIEN-ÊTRE ET NOUS PROTÈGE.

• Un espace de loisirs

L'un des rôles de la forêt est d'accueillir le public. Si la forêt est dense, les possibilités d'accès des habitants et des touristes sont réduites. Une forêt entretenue est une forêt plus ouverte, dotée de sentiers aménagés de promenades, propices aux activités de récolte des champignons ou de chasse, à l'organisation d'itinéraires pédagogiques et de découverte, contribuant ainsi à l'éducation à l'environnement.

• Des paysages attractifs, atouts de l'économie touristique

Grâce aux parcelles forestières gérées et aménagées, le paysage se structure en mosaïques. Il est alors plus diversifié et plus riche notamment en biodiversité. Une forêt entretenue contribue ainsi à l'attractivité touristique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• Un maillon majeur de l'économie circulaire et des circuits courts

En valorisant les produits issus de la forêt régionale, la filière forêt-bois s'inscrit dans le principe de circuits courts et permet ainsi l'utilisation de produits locaux à faible impact environnemental.

• La limitation du risque incendie

Les travaux en forêt liés à la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) consistent notamment à procéder à des coupes aux abords des massifs ou autour des pistes pour réduire la quantité de combustibles, afin de diminuer la puissance du feu et limiter sa propagation. Les travaux effectués visent également à faciliter l'accès au massif, à augmenter la sécurité des pompiers et à améliorer l'accessibilité à l'eau. Dans les zones urbaines proches des massifs, les hommes et leurs biens sont ainsi mieux protégés.

• La régulation des eaux

Relativement aux autres usages du sol qui vont souvent contribuer à dégrader la qualité de l'eau, par la pollution chimique notamment, la forêt préserve cette qualité. Le système racinaire a un rôle de filtre épurateur. Le couvert forestier assaini les sols trop humides en agissant comme une pompe à eau. L'eau ainsi absorbée est progressivement restituée, contribuant à la régulation des débits aquatiques des ruisseaux et des rivières. La forêt entretenue régule le régime hydrique en ralentissant les eaux de ruissellement, favorisant ainsi leur absorption par le sol et l'approvisionnement des nappes.

• La protection des sols

Le système racinaire des arbres améliore la stabilité du sol et le retient. Le couvert forestier protège le sol contre l'érosion et la dégradation dues d'une part aux effets du vent (effets mécaniques et dessèchement) et d'autre part aux eaux de ruissellement et aux fortes pluies.



Le saviez-vous ?
39% des forêts sont dans une aire urbaine de plus de 20 000 habitants, 38% à moins de 10 km

La récolte de bois peut avoir un impact important sur le paysage, qui s'estompe néanmoins avec le temps. Dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle, indispensable dans notre région où la forêt a des rôles multiples, notamment d'accueil du public, des mesures sont mises en place afin de réduire l'impact paysager de certaines interventions. C'est le rôle du forestier d'apprécier la sensibilité paysagère du site sur lequel il travaille (en fonction du lieu, des usages, de la présence d'éléments remarquables...) et de mettre en place des mesures techniques adaptées, visant

à réduire l'impact visuel de la coupe en fonction de sa situation. Ces mesures peuvent être très simples, comme privilégier les courbes, éviter les lignes droites, les angles, réfléchir aux implantations en fonction des points de vue existants, conserver des arbres en bord de voies. Un travail d'information et de sensibilisation du public est également nécessaire pour expliquer que les traces des interventions vont s'estomper avec les années et que les branchages laissés au sol sont nécessaires pour régénérer la forêt.

FOCUS limiter l'impact paysager de la récolte

Des bénéfices économiques qui contribuent à l'équilibre des territoires

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS CONSTITUE UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SOURCE DE RICHESSES ET D'EMPLOIS SUR NOS TERRITOIRES :

• Des emplois locaux, non délocalisables

Maintenir et stimuler l'activité forestière, c'est créer des emplois et préserver des savoir-faire dans des zones rurales de moins en moins attractives pour les actifs.

Par ailleurs, les emplois de la filière forêt-bois sont répartis plus uniformément sur l'espace régional que ceux de l'ensemble de l'économie, contribuant ainsi à l'équilibre des territoires.

• Un effet d'entraînement

Le secteur forêt-bois permet le développement d'autres activités économiques en aval. Des secteurs comme les transports ou de l'énergie sont gagnants si l'activité forestière est dynamique. La sylviculture, est favorable au tourisme, atout économique majeur de la région Provence-Alpes Côte d'Azur.

• Un matériau durable

Le bois est un matériau naturel, renouvelable, recyclable et réutilisable. Il permet de stocker le carbone et contribue ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

• Des produits utiles, du quotidien, pour tous

L'activité forestière permet à chacun de bénéficier de produits durables, de maisons performantes, de meubles solides et recyclables, de papier pour informer, transmettre, échanger... Le bois est partout, du cahier d'écolier à l'emballage carton, des charpentes au parquet, des poêles à bois aux systèmes de chauffage collectifs.



Le saviez-vous ?
500 m³ de bois produits et récoltés équivaut à 1 Emploi

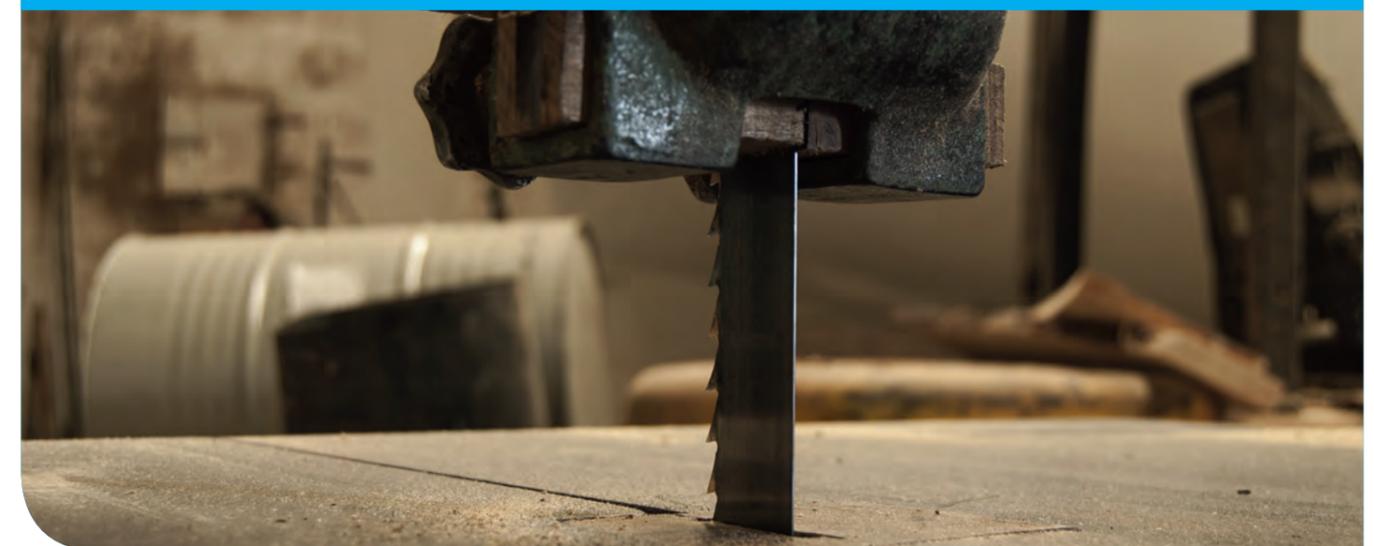
ZOOM sur...

3 chiffres-clés de la filière forêt-bois Provence-Alpes - Côte d'Azur

3 045 établissements, essentiellement à dimension régionale et type TPE / PME

11 000 emplois au sein du cœur de la filière
(8 560 salariés + 2 400 chefs d'entreprises)

93% des établissements comptent moins de 10 salariés



À LA RENCONTRE DES MÉTIERS ET DES ACTEURS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Les acteurs de la filière forêt-bois contribuent à l'entretien et à la valorisation des forêts et du bois récolté. Leurs interventions sont très utiles à la forêt et à la société.

Des métiers divers au service d'une même chaîne de valeurs

Les métiers de la forêt et du bois sont riches et variés. Du sylviculteur au charpentier, du bûcheron au menuisier, du scieur à l'architecte, c'est toute une chaîne de passion et de savoir-faire au service de l'entretien de la forêt, de la récolte des bois et de la valorisation du matériau bois.



• Propriétaire sylviculteur

Il possède les terrains forestiers. C'est à lui que revient la responsabilité d'entretenir la parcelle. Il prend également la décision de récolter le bois et de le mettre en vente. Le propriétaire public ou privé peut être accompagné respectivement par l'Office National des Forêts ou le Centre National de la Propriété Forestière dans la gestion et l'aménagement de sa forêt.



• Bûcheron

Il est salarié d'un exploitant forestier ou d'une entreprise de travaux forestier en charge de la sous-traitance de la récolte de bois. Il peut également travailler à son propre compte. Ouvrier qualifié, il réalise les travaux sylvicoles, récolte le bois et le façonne (ébrancher, trier). C'est souvent lui qui se charge de l'évacuation des bois de la forêt (débardage).



• Charpentier

Héritier d'une tradition et d'un savoir-faire millénaire, l'art de la charpente ne cesse d'évoluer, avec l'apparition notamment, depuis quelques années, de logiciels de conception et de machines de taille à commandes numériques ; ces nouvelles pratiques permettent de faire face à un marché de la construction bois en plein essor.



• Gestionnaire (ONF, coopérative, Gestionnaire Forestier Professionnel, expert forestier...)

En forêt privée, le gestionnaire (GFP ou expert) peut être mandaté par le propriétaire pour assurer la gestion de la parcelle forestière (gérer, aménager, marquer les bois et préparer la mise en vente des coupes). Il se substitue au propriétaire dans ces missions. En forêt publique, c'est l'ONF qui se charge de ces missions.



• Pépiniériste

Il est en charge de la production de plants forestiers qui vont servir à reboiser, à enrichir ou à diversifier les forêts. Le reboisement vient en complément de la régénération naturelle.



• Menuisier

Les entreprises de menuiserie bois réalisent la conception, la fabrication et la pose, notamment de portes et de fenêtres, qui contribuent aux performances thermiques des bâtiments. Les entreprises d'agencement participent à l'aménagement intérieur et extérieur de notre cadre de vie quotidien en fabriquant du mobilier de rangement ou d'agrément.



• L'exploitant forestier

Il achète le bois sur pied et devient le propriétaire des bois au moment de la coupe. Il réalise les travaux de coupe en direct ou en sous-traitance.



• Scieur

Il réalise la 1^{re} transformation du bois qui nécessite un niveau d'équipement et d'infrastructure élevé. Pour mieux maîtriser leur approvisionnement, certains scieurs sont également exploitants forestiers. Pour répondre aux besoins des marchés de la construction, ils complètent leurs activités par une mise sur le marché de produits finis, séchés et rabotés. En scieries, rien ne se perd, déchets sont valorisés en bois énergie avec la production de plaquettes ou de granulés.



• Prescripteurs

Les architectes et les bureaux d'études constituent des acteurs majeurs de la filière forêt-bois : ils assurent la promotion et le développement du matériau bois, en le conseillant aux maîtres d'ouvrages des projets dont ils assurent la conception.

PAROLES DE FORESTIERS

Extrait de : « Paroles d'acteurs de la filière Forêt Bois Provence-Alpes-Côte-d'Azur »
Institut de la Forêt Méditerranéenne, 2017

« Mettre en valeur et entretenir la forêt pour qu'elle reste vivante le plus longtemps possible et qu'elle ne brûle pas, c'est un beau métier. C'est magnifique de voir le paysage changer en fonction des coupes sélectives que l'on effectue. »

KATIA LAGARDE, propriétaire forestier

« Je définis souvent mon métier auprès de mes clients comme celui d'un architecte qui dessine les plans. Une fois que j'ai vu avec eux la forêt qu'ils voudraient dans le futur, je dessine un plan d'aménagement. Être gestionnaire forestier, c'est participer à la conservation des forêts mais aussi à la mise en marché du bois. »

NICOLAS LUIGI, gestionnaire forestier

« La force et les connaissances de l'exploitant forestier sont sur la maîtrise de toutes les étapes de la chaîne de production du bois. »

HUGUETTE BAYLE, EXPLOITANT FORESTIER

« Nos clients cherchent à construire en bois car, dans la région, c'est une tradition. C'est important pour les gens d'utiliser des matériaux locaux. Le contact humain avec l'artisan et le savoir-faire sont aussi très importants. »

ALAIN PASTRE, MENUISIER

« Le bois est un matériau qui offre un véritable confort de vie. »

NAÏM SIDHOUM, architecte

Un écosystème pluriel et dynamique

La filière forêt-bois est animée par de nombreux acteurs qui contribuent à la structuration et au dynamisme de la filière, de l'amont à l'aval de la chaîne de valeurs. Organismes publics, organisations professionnelles, syndicats, collectivités, associations... tous ont à cœur de valoriser les atouts de l'activité forestière et du matériau bois auprès de tous.

FOCUS sur..

La modernisation de la profession

Le travail du forestier évolue : la **numérisation** et la **mécanisation** transforment la manière de travailler, optimisent les méthodes de récolte et améliorent les conditions de travail, permettant aux entreprises régionales de mieux concurrencer les bois venus d'ailleurs. Par ailleurs, les engins sont de plus en plus **respectueux de l'environnement** : nombre et largeur des pneus en augmentation pour une pression au sol moindre ; huile biodégradable ; moteurs plus propres...

L'innovation du secteur permet de développer les usages du bois qui sont en perpétuels évolutions : immeubles de grande hauteur pour la construction, chaufferie performante, chimie verte...

Des formations à développer et valoriser

Si les salariés de la filière sont plutôt jeunes, avec 1/3 des salariés qui ont moins de 30 ans et 2 fois plus d'apprentis que dans les autres secteurs, l'attractivité des métiers de la forêt et du bois reste un enjeu majeur pour les différents maillons de la filière. Du CAP aux écoles d'ingénieurs, une palette de formations permet d'acquérir les connaissances scientifiques et techniques et les compétences professionnelles nécessaires pour travailler dans la filière forêt-bois en pleine mutation (innovation, numérique...). Quel que soit le niveau d'études, les diplômés ont un point en commun : ils sont passionnés par la forêt ou par ce matériau renouvelable qu'est le bois.

Pour trouver une formation sur la région, le réseau national des interprofessions France Bois Région a mis en place le site « métiers forêt bois » :

www.metiers-foret-bois.org

L'ÉCOSYSTÈME FORÊT BOIS RÉGIONAL : LES ADHÉRENTS DE FIBOIS SUD



Sources

- « Données et chiffres-clés de la forêt méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2019 » - Observatoire régional de la forêt méditerranéenne
- « Analyses Provence - Alpes - Côte d'Azur » - Insee - Mars 2018
- « Récolter du bois pour faire vivre la forêt » - Institut pour la forêt méditerranéenne - Avril 2016
- « Paroles d'acteurs de la filière Forêt Bois Provence-Alpes-Côte-d'Azur » - Institut de la Forêt Méditerranéenne
- ONF / CNPF / IGN / Communes forestières

FIBOIS SUD, UNE INTERPROFESSION POUR FÉDÉRER, DYNAMISER ET VALORISER LA FILIÈRE RÉGIONALE

FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est un lieu d'échanges et de réflexion qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois régionale. Au service des propriétaires et des entreprises, de l'amont à l'aval, de la forêt aux produits bois, FIBOIS SUD accompagne les professionnels avec un objectif majeur : valoriser la ressource de notre territoire.

La forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un maillon social, environnemental et économique essentiel



Avec 1 600 000 hectares de surfaces boisées qui recouvrent 51% de son territoire, la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur est un maillon social, environnemental, économique essentiel de la région.

Dans le but de développer, protéger et valoriser cette ressource forestière, les acteurs de la filière (propriétaires publics ou privés, gestionnaires, experts, exploitants, trans-

formateurs, industriels et constructeurs...) œuvrent depuis de nombreuses années sur le terrain, dans le respect des usages et de la multifonctionnalité.

Je souhaite que FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur soit un lieu d'échange, de dialogue et de réflexion commune qui regroupe et fédère l'ensemble des acteurs de la filière régionale forêt-bois pour leur permettre de mener des projets interprofessionnels cohérents et innovants.

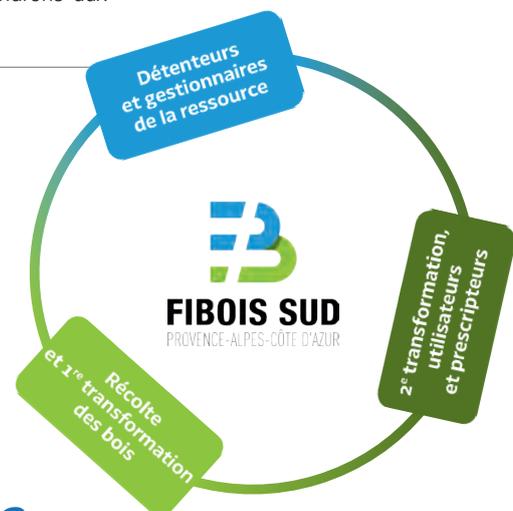
C'est ensemble que nous répondrons aux enjeux de la filière.

Augmenter la mobilisation des bois de la forêt régionale, les usages des bois locaux dans la construction ou la chimie verte, renforcer la compétitivité de la première transformation ou encore l'attractivité des métiers de la filière..., sont autant de défis que nous ne pouvons relever que collectivement.

Olivier GAUJARD
Président

Une gouvernance interprofessionnelle répartie en 3 collèges

FIBOIS SUD est l'interprofession de la filière forêt-bois sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. A ce titre, elle rassemble et représente l'ensemble des organismes publics et professionnels de la filière régionale, répartis au sein de 3 collèges.



Le Conseil d'Administration : des acteurs engagés pour la filière

POUR MENER À BIEN SES AMBITIONS, FIBOIS SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR S'APPUIE SUR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERPROFESSIONNEL, COMPOSÉ DE 11 MEMBRES, QUI DÉFINIT LA STRATÉGIE DE L'ASSOCIATION :

Président ›

Olivier GAUJARD, Représentant de Envirobat BDM

Vice-Présidents ›

Nathalie TRIBOULET, FNB Provence-Alpes

Gérard Gautier, Président Fransylva 13

Christian DELAVET, Union Régionale Communes Forestières

Trésorier ›

Pierre Lugan, UBE

Secrétaire ›

Bruno GIAMINARDI, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière

Administrateurs

Hervé HOUIN, Directeur territorial Midi-Méditerranée de l'Office National des Forêts

Christian SALVIGNOL, Président de l'Association Eduforest

Gilles LANDERER, Délégué Régional de l'Union des métiers du bois FFB

Thomas PETREAU, représentant de la COPACEL

Jean-Baptiste GRIESMAR, Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur

DES FINANCEURS aux côtés de FIBOIS SUD

FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est soutenue financièrement par l'Etat, à travers la DRAAF (la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que par l'ADEME, les Conseil départementaux des Alpes-Maritimes et des Hautes-Alpes, la DREAL, la Métropole Aix-Marseille et France Bois Forêt.

Des engagements au bénéfice de l'ensemble de la filière

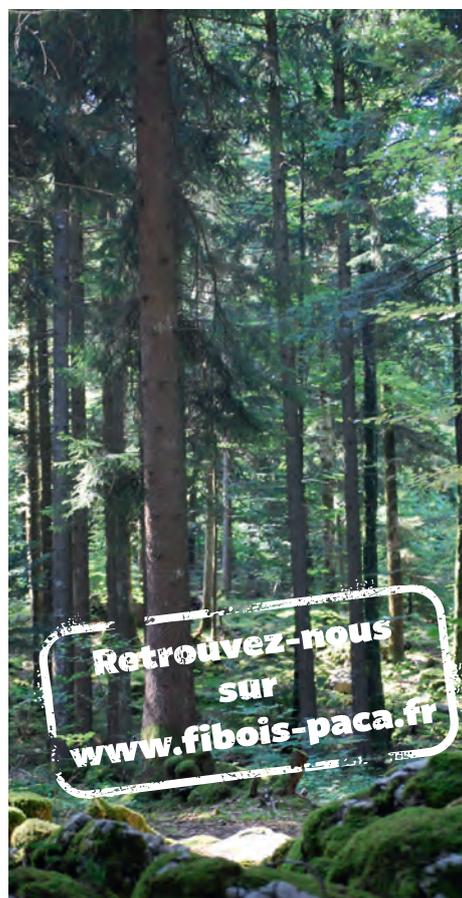
FIBOIS SUD s'engage aux côtés des acteurs de la filière afin de dynamiser l'activité forestière et de promouvoir l'usage du matériau bois.

3 OBJECTIFS COLLECTIFS	3 MISSIONS TRANSVERSALES
<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la mobilisation du bois, pour faire face aux besoins croissants des utilisateurs régionaux, dans le respect de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt. 	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter les acteurs de la filière, au niveau régional et national, auprès des institutions et partenaires.
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'utilisation du bois sous toutes ses formes et rechercher une meilleure valorisation de la ressource, notamment par l'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le dialogue entre les acteurs de la filière, être un lieu d'échanges et de concertation.
<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la valeur ajoutée créée sur les territoires, en favorisant la transformation des bois par les entreprises régionales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets multi-partenariaux, des actions collaboratives.

Un programme d'actions partagé

FIBOIS SUD met en œuvre une stratégie de filière constituée de 4 axes prioritaires :

- **Développer les usages du bois**, dans la construction, l'énergie et l'industrie,
- **Contribuer à la structuration de la filière** par l'accompagnement des entreprises, le développement des compétences et la promotion des bonnes pratiques,
- **Communiquer largement** pour promouvoir l'image de la filière et faire comprendre l'utilité sociale, environnementale et économique de la récolte des bois,
- **Représenter la filière** auprès des acteurs institutionnels et contribuer à la définition des politiques forêt bois régionales.



UNE EQUIPE au service de l'ensemble des métiers et des territoires

FIBOIS SUD, C'EST 3 EXPERTS ENGAGÉS AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS.

PÔLE DE GARDANNE



Florent BIGO
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
T. 06 69 41 59 18
f.bigo@fibois-paca.fr



Muriel BESSON
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
T. 04 42 38 66 93
m.besson@fibois-paca.fr



Léane QUERNEC
CHARGÉ DE MISSION
FILIÈRES LOCALES
T. 06 68 03 13 08
l.querne@fibois-paca.fr



Pierre BRÉGER
CHARGÉ DE MISSION FORÊT
T. 06 99 68 26 30
p.breger@fibois-paca.fr

PÔLE DE SISTERON



Claire HARMAND
PRESCRIPTRICE BOIS
T. 06 69 39 16 42
c.harmand@fibois-paca.fr

PÔLE DE NICE



Hayeth SIDHOUM
CHARGÉE DE MISSION FORÊT
T. 06 99 18 12 13
h.sidhoum@fibois-paca.fr



Guillaume DEBRABANDÈRE
CONSEILLER DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
T. 07 64 23 91 75
g.debrabandere@fibois-paca.fr